



Pommier / Poirier

N°09
12/04/2018



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FDGDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Sud
Nouvelle-Aquitaine N°09
du 12/04/2018 »*

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Pommier – Poirier

- **Période de floraison** : voir l'encadré « abeille » à la fin du bulletin.
- **Tavelure** : toute pluie peut donner lieu à des projections significatives et la végétation évolue rapidement, le risque pourrait être élevé à la prochaine pluie.
- **Feu bactérien** : la période de sensibilité est en cours, l'évolution des températures est à surveiller.
- **Tordeuse orientale** : le vol est en cours.
- **Carpocapse des pommes** : le vol pourrait débuter dès la semaine prochaine.
- **Acariens rouges** : les éclosions sont en cours et s'intensifient.

Pommier - Poirier

• Stades phénologiques

Pommier

En Lot-et-Garonne : stade E-E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57-59) pour Canada, Chantecler ; stade E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 59) à début F « première fleur » (BBCH 60) pour Gala, Golden et Fuji ; stade F-F2 « pleine floraison » (BBCH 64) pour Granny ; stade F2 « pleine floraison » (BBCH 64) à début G « chute des premiers pétales » (BBCH 65) pour Braeburn et Pink Lady.



En Gironde : stade D3 « écartement des boutons floraux » (BBCH 56) - E « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57) pour Golden ; stade E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 59) - F « première fleur » (BBCH 60-63) pour Gala.

En Dordogne : stade D3 « écartement des boutons floraux » (BBCH 56) pour Golden, Canada et Belchard ; stade E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 59) pour Granny et Gala.



Stade D3



Stade E



Stade E2



Stade F



Stade F2

Poirier

En Lot-et-Garonne : F-F2 « pleine floraison » (BBCH 65) pour William's, Conférence, Comice ; stade F2 « pleine floraison » - G « chute des premiers pétales » (BBCH 65) à H « chute des derniers pétales » (BBCH 67) pour Harrow Sweet et Passe Crassane.

En Gironde : stade E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 59) à F-F2 « pleine floraison » (BBCH 65) pour Comice et William's ; stade F2 « pleine floraison » - G « chute des premiers pétales » (BBCH 65) à début H « chute des derniers pétales » (BBCH 67) pour Passe Crassane.



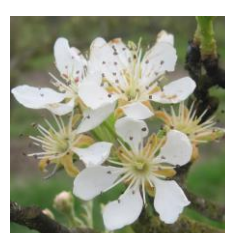
Stade E2



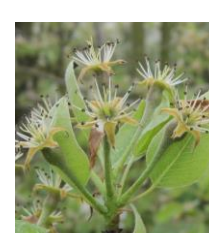
Stade F



Stade F2



Stade G



Stade H

(Crédit Photos : E.Marchesan – FDGDON 47)

• Tavelure

Les premières taches de tavelure ont été observées en ce milieu de semaine sur arbres non traités en Lot-et-Garonne (secteur Ste-Livrade-sur-Lot). Ces symptômes sont à mettre en relation avec la contamination des 26-27 mars (contamination de niveau « grave » qui a pu concerner l'ensemble des secteurs et la majorité des variétés).

Selon le modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®, dans la majorité des cas, les pluies qui ont débuté en fin de semaine dernière (7-8 avril) ont engendré des contaminations de niveau « grave » à



Tache de tavelure

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

« assez grave » sur la majorité des secteurs. Les pluies orageuses des 9 et 10 avril ont pu localement donner lieu à des contaminations.

Contaminations enregistrées sur la période du 5 au 10 avril

| | Stations Météo | Dates de contamination | Gravité* |
|----------------------------|------------------------|----------------------------|-------------|
| 47 | Beaupuy | 09/04 à 19h au 10/04 à 06h | Légère |
| | | 07/04 à 19h au 09/04 à 07h | Grave |
| | Béquin | 08/04 à 04h au 09/04 à 06h | Assez Grave |
| | Ste-Livrade-sur-Lot | 08/04 à 08h au 09/04 à 08h | Assez Grave |
| 08/04 à 08h au 09/04 à 08h | | Assez Grave | |
| 33 | Les Leves | 09/04 à 22h au 10/04 à 13h | Légère |
| | | 08/04 à 10h au 09/04 à 10h | Assez Grave |
| | | 06/04 à 18h au 07/04 à 07h | Légère |
| | Quinsac | 07/04 à 02h au 09/04 à 07h | Grave |
| 24 | Lanxade | 08/04 à 11h au 09/04 à 13h | Assez Grave |
| | Port-Ste-Foy | 08/04 à 18h au 09/04 à 08h | Légère |
| 16 | Le Tâtre | 08/04 à 15h au 09/04 à 06h | Légère |
| | | 07/04 à 12h au 08/04 à 06h | Assez Grave |
| 17 | St-Quantin-de-Rançanne | 07/04 à 12h au 08/04 à 20h | Assez Grave |

« - » : pas de contamination enregistrée sur la période interrogée

* : les contaminations sont indiquées selon une gravité croissante : Légère < Assez grave < Grave

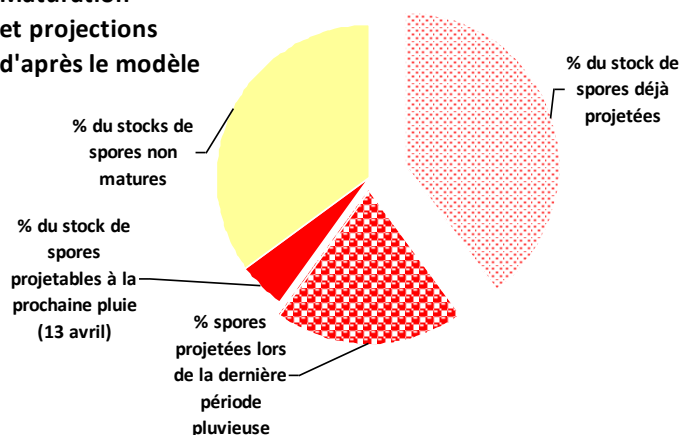
Les suivis des projections d'ascospores de tavelure réalisés avec le capteur de type Burkard sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde et au moyen de lames sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne ont mis en évidence des projections importantes lors de ces pluies.

D'après le modèle, le stock de spores projetables progresse actuellement de 2 à 3.5% par jour.

Près de 20% du potentiel annuel aurait été projeté lors de la période pluvieuse du 6 au 11 avril.

En fonction de la dernière pluie, le stock de spores projetables oscille, à ce jour, entre 2 et 7% du stock annuel.

Maturation et projections d'après le modèle



Evaluation du risque

Nous sommes toujours dans la période où la maturation des périthèces est importante. Toute pluie peut donner lieu à des projections significatives et potentiellement importantes notamment après une période sans précipitations.

Les conditions plus sèches annoncées à partir du week-end sont favorables à l'augmentation du stock de spores projetables. Le risque pourrait être élevé à la prochaine pluie si les conditions de températures et de durée d'humectation sont réunies.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

| | | | | | | | | |
|-----------------------------------|-----|-----|------|------|------|------|------|------|
| Température moyenne | 7°C | 8°C | 10°C | 11°C | 12°C | 13°C | 15°C | 18°C |
| Durée de la période d'humectation | 18h | 17h | 14h | 13h | 12h | 11h | 9h | 8h |

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte de l'évolution de la végétation qui évolue rapidement et des pluies annoncées afin d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

• Feu Bactérien

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses) ;
- la présence d'inoculum dans l'environnement ;
- des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

Conditions climatiques favorables aux infections :

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

Evaluation du risque

La période de forte sensibilité au feu bactérien (période de floraison) est en cours. Les températures annoncées pour le milieu de semaine prochaine (> à 24°C) pourraient être favorables aux infections, il faut rester attentif à l'évolution de la météo.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faudra rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse si les conditions climatiques s'avéraient favorables au développement de la maladie. Des contrôles visuels seront indispensables pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations.

Le feu bactérien est un organisme de lutte obligatoire en tous lieux et de façon permanente (arrêté du 31/07/2000 modifié). La présence de tout symptôme doit être signalée au SRAL et la maladie impérativement éradiquée.

• Oïdium

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. Sur pommiers, seules les jeunes feuilles sont sensibles, elles sont réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Sur arbres sensibles, des symptômes (liés aux infections de l'année dernière) sont actuellement observés et en augmentation.

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés l'année dernière.

Evaluation du risque : La période de pousse est une période à risque.

Mesures prophylactiques : elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux atteints.

• Rugosité

La période de sensibilité à la rugosité débute au stade E-E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57-59) et s'achève 8 semaines plus tard. Des périodes froides et humides au moment de la floraison et jusqu'à la nouaison favorisent l'apparition de rugosité.

La gestion de parcelles doit s'effectuer en tenant compte des conditions climatiques, de la sensibilité variétale et de la gestion de la nouaison.

• Botrytis de l'œil

Le Botrytis de l'œil se manifeste par une tache brune au niveau de l'œil de la pomme. La contamination des fruits a lieu au moment de la chute des pétales. Le champignon évolue très lentement jusqu'à l'enrichissement du fruit en sucre et les symptômes ne commencent à s'exprimer qu'en été.

Des périodes pluvieuses prolongées au moment de la floraison et de la chute des pétales, augmentent les risques de contaminations.

- **Black Rot**

Les symptômes sur fruits (taches noires et fermes devenant marron foncée) ne sont visibles qu'à l'approche de la récolte. Les variétés Chantecler, Fuji, Gala et Braeburn y sont très sensibles.

Des pluies combinées à des températures comprises entre 20 et 25°C au moment de la chute des pétales (stade G-H (BBCH 65-67)) sont favorables aux infections primaires.

- **Tordeuse orientale**

Sur notre réseau de piégeage, les prises se généralisent, le vol est en cours.

Données de modélisation : selon les données du modèle de simulation, avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières (11 à 12°C de température moyenne journalière) pour les jours à venir, en secteur précoce, les pontes pourraient s'intensifier à partir des 24-27 avril. Les éclosions quant à elles pourraient débuter à compter des 25-27 avril. Ces dates sont à reculer de 4 à 5 jours pour les zones plus tardives.

Mesures alternatives : la gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol. Lorsqu'elle est combinée avec la confusion carpocapse des pommes, elle peut être réalisée avant le début du vol de ce dernier.

- **Carpocapse des pommes**

Selon nos simulations et avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières (11 à 12°C de température moyenne journalière) pour les jours à venir, les premiers papillons pourraient émerger à partir de cette fin de semaine (14-17 avril) pour les secteurs les plus précoces. Ces dates sont à reculer de 4 à 5 jours pour les zones plus tardives.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges à phéromones sont à installer sans tarder si ce n'est pas déjà fait.

Mesures alternatives : la gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol.

- **Tordeuses de la pelure**

En parcelles non traitées, quelques dégâts sur bouquets floraux engendrés par différentes tordeuses sont actuellement visibles. Les larves observées sont majoritairement aux stades L2-L3.

Evaluation du risque

La reprise d'activité des larves est en cours.

La gestion des parcelles vis-à-vis de ces tordeuses doit être réalisée en fonction d'un seuil de présence du ravageur au printemps. Le contrôle visuel porte sur 500 bouquets floraux soit 10 bouquets sur 50 arbres.

Seuil indicatif de risque : 5% d'organes occupés par une larve.

Mesures alternatives : la gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Combinée à la confusion carpocapse des pommes, la mise en place des diffuseurs est à réaliser avant le début du vol de ce dernier.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de Capua et Pandemis, les pièges à phéromones sont à installer à partir de la semaine prochaine.

- **Puceron cendré du pommier**

Dans nos parcelles de référence, quelques foyers sont observés, les colonies se développent. L'activité des auxiliaires s'intensifie au niveau des foyers (œufs et larves de syrphes).

Evaluation du risque

La période à risque est en cours.

Seuil indicatif de risque : la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.

- **Puceron lanigère**

La reprise d'activité de ce puceron est en cours dans les parcelles à forte pression.

Les adultes de l'hyménoptère parasitoïde de puceron lanigère *Aphelinus mali* devraient prochainement émerger. Cet auxiliaire contribue fortement à limiter le développement du puceron lanigère, il est à prendre en compte dans la gestion des parcelles.

- **Acariens rouges**

Les éclosions sont en cours et se sont intensifiées depuis la fin de semaine dernière.

Selon nos simulations réalisées à partir d'œufs d'acariens rouges placés en étuve et avec des prévisions de températures moyennes de l'ordre de 11 à 12°C pour les jours à venir, le stade 50% d'éclosions pourrait être atteint à partir de cette fin de semaine (12-17 avril) et le stade 80% autour des 17-22 avril pour les secteurs les plus précoces. Ces dates sont à reculer de 4 à 5 jours pour les zones plus tardives.

- **Psylle du poirier**

Dans nos parcelles de référence on observe une majorité de larves âgées.

Mesures prophylactiques : afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylles doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

- **Cécidomyie des feuilles**

La cécidomyie des feuilles est un moucheron (1,5 à 2 mm) qui pond à l'aisselle des feuilles encore enroulées. Les larves piquent les feuilles qui restent enroulées longitudinalement.

Sur notre réseau de piégeage, les prises sont faibles mais en légère augmentation.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers.

Mesures prophylactiques : Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.

- **Punaises**

Certaines espèces de punaises sont susceptibles de causer des dégâts sur pommiers et poiriers. Les piqûres réalisées sur jeunes fruits entraînent des déformations caractéristiques (avec méplat au fond de la cuvette) donnant un aspect bosselé au fruit.

La gestion des parcelles est à réaliser en fonction des dégâts observés l'année précédente ou des observations réalisées (frappages) entre la fin de la floraison et début mai.

Seuil indicatif de risque : présence.

- **Tigre du poirier**

Le tigre du poirier *Stephanitis pyri* est un ravageur secondaire qui peut engendrer des dégâts importants en parcelles de pommiers et de poiriers conduites en agriculture biologique. Les feuilles sont décolorées face supérieure et sont souillées par des excréments de couleur noire face inférieure. Les piqûres réalisées par les larves et les adultes entraînent le dessèchement et la chute des feuilles. Les dommages les plus importants ont lieu en été par temps chaud et sec.



Adultes de tigre du poirier

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

Le tigre hiverne au stade adulte. La période de ponte débute à partir du mois de mai, les œufs sont insérés dans les cellules de la face inférieure des feuilles et sont recouvert d'excréments.

La reprise d'activité du tigre du poirier est en cours en parcelle de pommiers à forte pression. Des adultes sont observés sur jeunes feuilles.

• Auxiliaires

Les populations d'auxiliaires se développent, au niveau des foyers de pucerons, on observe des œufs, des jeunes larves et des adultes de syrphe, des pucerons parasités, des cantharides et des coccinelles.



Œufs de syrphe



Jeune larve de syrphe avec puceron
(Crédit Photos : E.Marchesan – FDGDON 47)

• Réseau de piégeage

A cette période de l'année, un papillon *Pammene sp* peut être occasionnellement piégé dans les pièges tordeuse orientale. Il se différencie par la présence d'une tache nette de couleur blanche à l'intersection des ailes supérieures. Soyez donc attentifs lors du relevé des pièges afin de ne pas comptabiliser ce papillon.



Adulte de *Pammene sp*

(Crédit Photo : E.Marchesan – FDGDON 47)

• Période de floraison

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « [Les abeilles butinent](#) » et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Aquifruit, CDA17, CDA 24, CDA 47, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, LDA 33, Les 3 domaines, Rouquette, SDA Bouglon, SICA Castang, Valprim

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".